



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2022095  
RELATIF A LA MAINTENANCE D'ASTECH -  
SERVICES TECHNIQUES**

**DÉCISION N° DM-23-116  
EN DATE DU 28 FEVRIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la décision municipale n° DM-22-417 relative au marché à l'assistance et la maintenance de la solution AS-TECH – services techniques ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la mise en œuvre des modules AS TECH Habillement et Equipement de protection individuelle (EPI) ;

**CONSIDÉRANT** la proposition financière d'un montant de 13 30.00 € HT pour l'acquisition de ces modules ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de maintenir les deux nouveaux modules pour un coût supplémentaire de 2 178.45 € HT par an

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société AS-TECH, sise, 1280 avenue des platanes – Future Building II- 34970 LATTES, représentée par Madame Béatrice LORAND en qualité de Gérante, l'avenant 1 du marché n°2022095 relatif à la maintenance d'AS-TECH – Services Techniques.

Le présent avenant modifie le montant de la prestation à prix forfaitaire et le montant maximum des prestations traitées à bon de commande.

Le montant annuel de la maintenance passe de 7 400.10 € HT à 9 548.85 € HT.

Le montant annuel maximum passe de 10 000.00 € à 20 000.00 € HT.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230228-Imc1H10543H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/02/2023  
Date de Publication : 28/02/2023

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230228-Imc1H10543H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/02/2023  
Date de Publication : 28/02/2023